

Bilan des actions formation 2018 du CRFTC

La spécificité des troubles nécessite des actions de formation en direction des professionnels. Le CRFTC est titulaire d'un numéro d'agrément délivré par la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Ile-de-France depuis 2005.

→ Le DPC

Le CRFTC a été enregistré favorablement, fin 2012, auprès de l'Organisme Gestionnaire du Développement Professionnel Continu (OGDPC) redéfini depuis 2016 en ANDPC.

En lien étroit avec l'HAS et conformément à la loi HPST (art. L-4133.1), le DPC s'inscrit dans une démarche qualité des professionnels de santé. Il s'agit de viser l'amélioration des connaissances, la qualité et la sécurité des soins. Ceci s'inscrit dans les orientations des formations régionales et/ou nationales.

Le DPC s'est substitué à la FMC, est élargi pour l'ensemble des professionnels de santé et est devenu une obligation pour chacun d'eux.

Le CRFTC, à l'origine de nombreuses formations pour les professionnels, a réalisé les démarches nécessaires pour bénéficier d'un enregistrement et d'une validation auprès de l'ANDPC (Agence Nationale du Développement Professionnel Continu).

Ceci vaut pour les catégories professionnelles suivantes : Médecins et paramédicaux : IDE, aides-soignants, ergothérapeutes, kinésithérapeutes, orthophonistes, psychomotriciens. Il s'agit là des principaux professionnels assistant à nos formations.

64 stagiaires sont inscrits en DPC pour 2018.

5 actions de formation sont enregistrées auprès de l'ANDPC en 2018.

→ Des actions de formation

Les journées de formation sur le site du CRFTC ont eu pour thèmes :

- ✓ EVC-EPR : L'évaluation médicale, paramédicale – complexité psychologique de la prise en charge
- ✓ EVC-EPR : Notions médicales et psychologiques
- ✓ La Lésion Cérébrale Acquise chez l'adulte, notions médicales et psychologiques
- ✓ La Lésion Cérébrale Acquise, répercussions sur l'entourage
- ✓ PAAC – GEVA : Démarche d'évaluation dans le cadre du droit à compensation
- ✓ Pratique des psychothérapies avec les personnes cérébrolésées
- ✓ Prise en charge de la déglutition chez les patients cérébrolésés adultes
- ✓ Rôles et pratiques des soignants à domicile et en établissement médico-social

- ✓ Troubles du comportement de la personne cérébrolésée
- ✓ Vers un partenariat famille – professionnels
- ✓ Vie intime et sexualité après une lésion cérébrale acquise
- ✓ Journée de formation autour de la lésion cérébrale acquise (*formation primo-arrivants*)

Cette dernière formation s'adresse aux membres du personnel qui prennent leur fonction depuis peu au sein des établissements sanitaires et médico-sociaux et qui découvrent la lésion cérébrale acquise. Elle est ouverte aux personnels des GEM.

Pour définir le contenu de ces journées, sont mis en place des groupes de travail constitués de professionnels référents, qui accueillent et portent les propositions émises par les acteurs de terrain.

Ce processus permet d'identifier les besoins des professionnels et de leur donner une suite.

→ Les formations sur site

Ce type d'intervention, marginal jusqu'en 2014, a été très présent en 2015, en très nette augmentation en 2016, (représentant 28% du total des stagiaires. Ce chiffre a connu un léger fléchissement (10%) en 2017 pour rebondir en 2018 à hauteur de 21%, soit 234 stagiaires.

Le format pédagogique varie en fonction de la demande. Il peut être regroupé sur une ou deux journées, ou bien réparti sur l'ensemble de l'année au rythme d'une intervention de deux heures par mois. La mobilisation de compétences particulières est plus aisée à réaliser dans ce dernier cas de figure.

Les formations sur site visent principalement un public constitué d'AS, d'AMP, d'AVS...

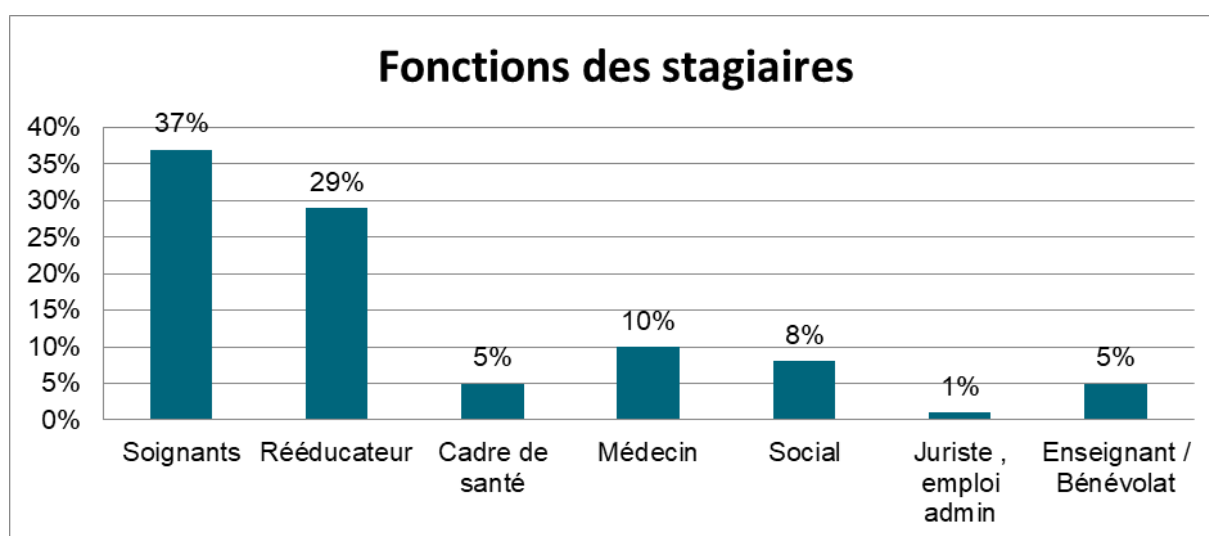
Ce format à la carte ou « sur mesure » est aujourd'hui retenu par certains partenaires de manière très fidèle.

→ Les stagiaires

Pour l'ensemble de ces journées, formations et séminaires, les intervenants sont retenus pour leurs compétences et leur expertise auprès de cette population.

FONCTION	NOMBRE	VALEUR EN %
AMP / AS / AVS / AH / AES / Brancardier	244	22,0%
Infirmier	161	14,5%
Ergothérapeute	112	10,1%
Médecin	104	9,4%
Neuropsychologue / Psychologue	89	8,0%
Kinésithérapeute	61	5,5%
Cadre de santé	59	5,3%
Éducateur / APA	53	4,8%
CESF / Assistant Social	49	4,4%
Orthophoniste	49	4,4%
Bénévole / Famille / Étudiants	39	3,5%
Directeur d'établissement	19	1,7%
Psychomotricien / Diet	19	1,7%
Emploi administratif / Secrétariat	19	1,7%
Enseignant / Formateur	16	1,4%
Juriste	8	0,7%
Animateur	7	0,6%
TOTAL	1108	100%

Répartition des professionnels inscrits dans l'ensemble de nos formations

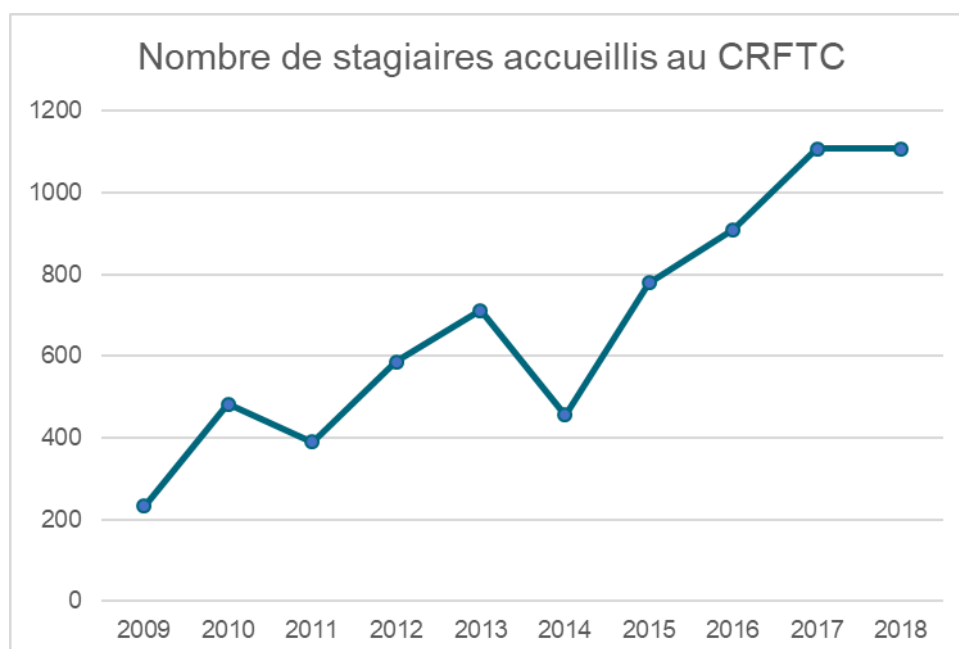


Globalement, le personnel médical, paramédical, de rééducation et d'accompagnement représentent plus de 91 % des personnes bénéficiant d'une formation.

Au total 1 108 professionnels ont suivi une formation. Le nombre de stagiaires reçu en 2018 reste le plus haut jamais enregistré depuis la création du CRFTC et atteint dès 2017 : 1 107.

Depuis plusieurs années, une augmentation très sensible du nombre de stagiaires est observée : jusqu'en 2015, le nombre de stagiaires était stabilisé entre 600 et 700. En 2016, 909 stagiaires. En 2017, le niveau atteint 1 107, témoigne d'une très forte augmentation (18%). Ce niveau demeure stable en 2018.

Stagiaires accueillis au CRFTC	
2009	232
2010	482
2011	390
2012	586
2013	712
2014	455
2015	779
2016	909
2017	1107
2018	1108



→ Origine géographique des stagiaires

	Nombre	Valeur en %
Ile-de-France	792	71%
Province	309	28%
Étranger	7	1%
Total	1108	100%

→ Origine géographique des établissements adresseurs

	Nombre	Valeur en %
Ile-de-France	120	56%
Province	89	42%
Étranger	4	2%
Total	213	100%

→ Le partenariat

L'année 2018 a permis de développer des liens encore renforcés avec des partenaires très nombreux. Ceci a permis la réalisation de plusieurs journées.

Cette dynamique devrait se confirmer et elle permet de viser un plus grand volume de stagiaires.

Elle s'inscrit dans un des objectifs majeurs du CRFTC : La création de liens.

→ Les formateurs

79 formateurs interviennent de manière régulière au cours des formations et ou séminaires.

68 intervenants occasionnels interviennent essentiellement pour ce qui concerne les événements co-élaborés.

Au nombre de **147 pour 2018**, ils sont tous des **professionnels du secteur sanitaire, médico-social et libéral**, reconnus pour leur **expertise** et leurs compétences.